

COMITÉ EXÉCUTIF

DATE: Jeudi 27 mai 2021
ENDROIT: 36 rue Court, Edmundston
HEURE: 10 h 00

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Monsieur Jean-Pierre Ouellet, appela la réunion à l'ordre à 10 h 20, il souhaita la bienvenue à tous.

Membres présents	
M. Jean-Pierre Ouellet, président	Maire de Haut-Madawaska
M. Paul Roy	Représentant de DSL
M. Roger Levesque, vice-président	Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska
Personnels présents	
Mme Marie-Eve Castonguay	Directrice générale par intérim
Mme Lise Bellefleur	Adjointe à la direction
Mme Johanne Thibodeau	Directrice des finances
M. Julien Bouchard	Inspecteur en chef des constructions
Personnel présent / Via Teams	
Mme Catherine Dufour	Directrice de la planification

2. Lecture de l'ordre du jour

Monsieur Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Paul Roy et appuyé de M. Roger Levesque d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Loi sur l'administration du code du bâtiment

Une courte mise en contexte est faite par Catherine et Julien. En automne dernier, la CSRNO a été informée des changements à venir relativement au Code national du bâtiment. La CSRNO a donc fait des recommandations et commentaires, mais aucune consultation n'a été effectuée auprès des CSR. En février 2021, nous avons appris sans préavis que le nouveau Code du Bâtiment était maintenant entré en vigueur.

Entre autres, avec ce nouveau code, aucun permis/waiver n'est plus nécessaire à la suite d'une demande de permis électrique.

La semaine dernière l'association NBBOA et l'AUNB, ont signé et envoyé une lettre avec des exemples concrets problématiques au niveau des demandes de désistement de permis/waiver. Cette lettre qui a pour but la demande de faire une révision à ce nouveau code national a été acheminée au ministère de la Sécurité publique et au ministère des gouvernements locaux. Une première demande de la part de l'AUNB leur avait été faite dans le but d'avoir une rencontre et celle-ci n'a jamais eu lieu et avait été refusée de leur part.

Il est proposé par Monsieur Ouellet qu'à la prochaine réunion générale du CA une résolution soit faite (entérinée) à ce qu'au nom de la CSRNO une lettre soit envoyée au ministère afin de leur faire part de nos observations aux changements à apporter ainsi qu'au refus d'effectuer une rencontre. Cette lettre sera faite par la CSRNO, signée par le président pour ensuite être envoyée aux autres CSR de la province pour signature. Entre-temps un courriel sera envoyé aux membres du CA avec une ébauche de la lettre en question afin de recevoir leur accord à ce que la lettre soit envoyée.

4. Suivi : AFMNB

Mise à jour : Suite à une rencontre avec l'AFMNB. Le projet pilote avance, il y a 5 municipalités intéressées à participer au projet via leur CSR respective. Au niveau de la FCM la demande de financement n'a pas été approuvée, étant donné qu'il y a d'autres phases au projet, celui-ci continue à avancer. Les 5 municipalités participantes sont les suivantes : Saint-Quentin, Miramichi, Shippagan, Atholville, Rogersville et Beresford.

5. Autres affaires

a) Ressource Humaine

Madame Marie-Eve précise que M. Richard LeBel, directeur du service de gestion du secteur des déchets solides a débuté au travail le mardi 25 mai 2021. L'avis de nomination au média sera fait la semaine prochaine à cet effet.

Un employé du secteur des déchets solides est en arrêt de travail jusqu'au 28 juin 2021.

Au secteur d'urbanisme, un nouvel inspecteur des constructions est entré en fonction le 10 mai dernier. Étant un nouveau diplômé, nous avons la chance de profiter d'un programme de financement salarial durant la première année d'embauche.

Une firme de marketing, DB Solutions Marketing, a été retenue par la CSRNO de façon contractuelle, qui est 100% financée par la CBDC-Madawaska. Il y aura donc plus de communiqués de presse ainsi que plus d'éducation au niveau de la CSRNO.

6. Ajournement

Il est proposé par M. Roger Levesque d'ajourner la réunion à 11h47.

.....
JEAN-PIERRE OUELLET, président

.....
ROGER LEVESQUE, vice-président